

Les risques sont présents dans tous les milieux de travail. Dans le but de protéger les travailleur.se.s, il est impératif de les identifier, de les analyser, de les corriger et de les contrôler.

1. Qu'est-ce que l'analyse de risque?

Lorsqu'un risque est identifié dans un milieu de travail, il faut l'analyser. Pour ce faire, les employeurs doivent utiliser une méthode qui permet de bien évaluer la gravité du risque.

2. Qui fait l'analyse de risque?

L'analyse de risque se fait avec la participation de plusieurs membres, comme: l'employeur, la ou le représentant.e à la prévention, les membres du comité de santé et de sécurité et les travailleur.se.s. Il est primordial d'inclure ces dernier.ère.s dans la démarche puisqu'ils et elles sont directement en contact avec leur milieu et donc, exposé.e.s aux risques potentiels.

À noter: c'est l'employeur qui doit documenter, par écrit, l'analyse de risques afin de les prioriser. Il n'a pas à envoyer la documentation à la CNESST, mais elle doit être accessible en tout temps.

3. Comment analyser les risques?

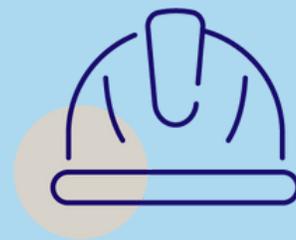
Pour bien réaliser l'analyse de risque, la CNESST a mis sur pied un outil d'identification des risques selon six (6) types: chimiques, biologiques, physiques, ergonomiques, psychosociaux et liés à la sécurité.

Évidemment, les employeurs doivent sélectionner les moyens les mieux adaptés à leur environnement.

Il existe également quelques méthodes d'analyse de risque, comme: la capsule d'information de la CNESST Identifier, corriger et contrôler les risques, la norme ISO 31010 et la norme CSAZ1002.

FICHE SST ET MIEUX-ÊTRE

ANALYSE DE RISQUE



4. Comment prioriser les risques?

La priorisation des risques représente le fait d'établir un ordre quant à la mise en place des mesures de prévention. Le niveau de risque doit être élaboré selon trois (3) éléments :

- La probabilité qu'un accident ou qu'un incident survienne et ses conséquences possibles ;
- Les risques qui peuvent avoir des conséquences graves et immédiates ;
- Les risques que l'employeur et les travailleur.se.s jugent importants.

Gravité \ Probabilité	Très grave 4	Grave 3	Modérée 2	Mineure 1
Très probable 4	Très élevé	Très élevé	Élevé	Modéré
Probable 3	Très élevé	Élevé	Modéré	Faible
Peu probable 2	Élevé	Modéré	Modéré	Faible
Très peu probable 1	Modéré	Modéré	Modéré	Faible

EN BREF

- Il est important de bien analyser et prioriser les risques afin de les atténuer, voire de les supprimer ;
- La CNESST a élaboré un outil d'identification des risques pour aider les employeurs dans leur analyse ;
- Les employeurs doivent conserver la documentation écrite des risques.

LIENS UTILES :

- Pour en savoir plus sur [l'identification des risques](#).
- Pour plus d'informations sur [la participation des travailleur.se.s à la prise en charge de la SST](#).
- Pour en savoir davantage sur [l'outil d'identification des risques](#).
- Pour trouver [la tolérance zéro de la CNESST](#).